

VILLARS

46 logements à construire sur le terrain de l'ancien garage Renault

Les élus ont approuvé un appel à projet en vue de sélectionner le futur concepteur des bâtiments qui seront construits dans ce secteur, à l'entrée de l'espace Beaunier.

CONSEIL MUNICIPAL

L'aménagement de l'espace Beaunier se poursuit et il est revenu sur la table du conseil municipal avec cette fois le projet de commercialiser le terrain de l'ex-garage Renault en vue de la construction de 46 nouveaux logements à cet endroit.

La parcelle totale, libre d'occupation et dont la commune a la maîtrise, est située au carrefour de la rue du Breuil et de l'avenue de l'Industrie. Elle fait au total 5 060 mètres carrés. Un découpage foncier est d'abord nécessaire afin de permettre l'aménagement d'une placette à l'angle de la rue du Breuil, l'élargissement en bordure de l'avenue de l'Industrie et la réalisation d'un parking public.

Il restera au final une surface de 3 618 mètres carrés pour mener à bien ce nouveau programme immobilier. Pour cela, le conseil municipal vient d'approuver (abstention de l'opposition) le lancement d'un appel à projet au terme duquel seront retenues trois équipes qui participeront ensuite à la seconde étape de consultation en présentant un projet détaillé, dont l'étude sera financée par la commune. Les équipes de conception non retenues et qui auront remis un projet recevable en phase avec l'offre et dans les délais recevront une indemnité de 6 000 euros TTC par équipe.

« Le projet devra répondre aux enjeux environnementaux et paysagers, mais aussi urbains »

La phase suivante aura pour but de sélectionner le lauréat et visera à approfondir le programme et l'aménagement architectural. « Le projet devra répondre aux



Le terrain de l'ex-garage Renault accueillera un parking public et des petits immeubles, pour un total de 46 logements annoncés. Photo Progrès/Pierre THIOLIERE

enjeux environnementaux et paysagers, mais aussi urbains en proposant une offre de logements adaptée en accessibilité à la propriété et accessible aux primo-accédants. L'objectif est la

réalisation de 46 logements collectifs », a précisé Hubert Porte, adjoint en charge de l'urbanisme.

En termes de calendrier, on peut envisager une désignation de l'architecte en

septembre 2023. Suivront l'instruction du permis de construire et une réalisation qui pourrait débuter en 2024.

De notre correspondant
Pierre THIOLIERE